



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers

Spécialité : Travaux de Bûcheronnage

Formation par alternance

MFR Pointel



Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Jeunes et adultes ayant quitté le système scolaire depuis plus d'un an et justifiant d'un an (au minimum) d'expérience professionnelle
- ou**
- Jeunes (- de 30 ans) sortant du système scolaire ou ne justifiant pas d'une année d'expérience professionnelle
- 30 places tous statuts et spécialités confondus : Formation Continue Région (12 places), Contrat d'Apprentissage, Contrat de Professionnalisation, LADOM, CPF Transition, Pro A...

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Satisfaire aux tests de positionnement par la MFR
- Disposer de bonnes capacités physiques, ne pas avoir de contre-indications médicales.
- Être en capacité d'exprimer ses motivations et disposer d'une représentation réaliste de la filière forestière (conditions d'exercice, travail en extérieur...)
- Être sorti du système scolaire depuis plus d'1 an et justifier de plus d'1 an d'expérience professionnelle (Statut financement région) ou être salarié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation conduit vers des emplois ciblés dans le grand domaine de :

- L'exploitation forestière qui a pour finalité de mobiliser les bois et de les préparer en vue de leur acheminement vers les industries de la transformation du bois.

OBJECTIFS

Le BPA Travaux Forestiers spécialité Conduite de machines forestières possède 10 blocs de compétences attestées (N° RNCP 5832) :

Capacités Générales :

- Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle
- Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Capacités Professionnelles :

- Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt
- Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière
- Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et d'environnement
- Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité
- Effectuer les travaux de façonnage dans le respect des consignes et des règles de sécurité



Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers

OBJECTIFS (suite)

- UCARE 1 "gestion de l'entreprise de travaux forestiers"
- Au choix UCARE 2 "initiation à la conduite d'un porteur", "initiation à la conduite d'un débuseur", "plantation forestière"

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques en présentiel et expérimentiel via l'alternance (entreprise).
- Cours dynamiques élaborés à partir des observations et du vécu d'entreprise
- Réalisation de chantiers pédagogiques en milieu forestier selon la spécialité visée :
Pratique sur matériels forestiers (tronçonneuse, débrousailluse, porteur forestier, débuseur, simulateur de conduite d'engins forestiers)

- Salles de classe, vidéoprojecteur ; salle informatique, atelier mécanique et atelier soudure, véhicules de chantiers.
- Visites techniques et visites d'entreprises professionnelles.
- Accompagnement collectif et personnalisé des stagiaires via des entretiens et bilans

DURÉE

- En formation continue sur 9 mois : 850 h en centre et 280 h en entreprise
- En contrat d'apprentissage/Prof sur 12 mois dont 700 heures en centre

Aménagement de parcours en fonction du cursus scolaire du candidat (qualifications et expérience professionnelle)

- Durée Hebdomadaire en centre : 35h

DATES

- Parcours Région : 14/09/2020 au 12/05/2021
- Parcours Apprentissage : 14/09/2020 au 13/09/2021

LIEU(X)

- Cours et Hébergement sur le site de Saint Hilaire de Briouze 61220 (3kms de POINTEL)
- Restauration : site du "Château" 61220 POINTEL
- Navettes entre le lieu de formation et la Gare SNCF



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
MFR Pointel



Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers

TARIFS

Le tarif d'un parcours, selon son organisation et le rythme retenu, se définit selon différentes conditions et amène à la réalisation d'une offre tarifaire différenciée (financement par la Région ou sous contrat d'apprentissage)

Pour l'élaboration de votre devis, nous consulter.

Notons, au-delà des frais de formation, l'importance d'intégrer au coût global :

- Les frais d'hébergement et de restauration :

90€/semaine (apprentis),

82€/semaine (stagiaires),

27,50€/semaine (demi-pensionnaires)

- Les équipements de Protection Individuelle (EPI) environ 350€, pour les apprentis les EPI sont à la charge de l'employeur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du diplôme s'effectue par le biais d'épreuves certificatives validant chaque module de formation. La plupart des épreuves se font lors de pratiques professionnelles, elles sont suivies d'un entretien d'explicitation.

Des évaluations de satisfaction de la formation sont effectuées lors de certaines sessions et en fin de cycle.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Bûcheron/Bûcheronne
- Ouvrier forestier, agent technique forestier
- Ouvrier d'exploitation forestière, bûcheron manuel, abatteur...

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nom et coordonnées du référent handicap :
Laurence Maury Tél. 02 33 66 00 64

Les personnes souffrant d'handicap physique lourd ne peuvent accéder à cette formation au vu des exigences de cette activité. Cependant, au cas par cas, la formation peut être adaptée à certains autres handicaps n'ayant pas d'incidences majeures sur les capacités physiques.



RESPONSABLE DE L'ACTION, CONTACT

Directeur : Jean-Jacques Retoux

**Formateur Responsable :
Jérôme Lecomte**

Tél. 02 33 66 00 64

Mail : mfr.pointel@mfr.asso.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

MFR Pointel